

---

# Entre la frontière et l'espace régional culturel dans l'écriture de Félix Couchoro

**Laté Lawson-Hellu**  
Western University (Canada)

Le colonialisme, en tant que système dans lequel les intérêts du colonisateur priment ceux du colonisé, demeure une plaie sociale. Et les avantages d'ordre rural que le colonisé tire de son stage d'éducation sous la férule de son maître ne justifient pas les souffrances de tous ordres que lui procure le système. Quel que soit le pavillon qui couvre cet article d'exportation, le colonialisme est à réprover.

Félix Couchoro, *Union et réconciliation nationales I*, p. 113.

## RÉSUMÉ

Si l'écrivain francophone africain des premières générations, Félix Couchoro (1900-1968), inscrit l'histoire coloniale dans l'intelligibilité socio-sémiotique ou discursive de son œuvre littéraire et politique, c'est aussi à travers la question de la frontière que s'exprime une telle relation à l'Histoire. En relisant l'un de ses romans, *Ici-bas, tout se paie* (1963), à la lumière du travail narratif et sémiotique qu'y déploie l'écrivain, il apparaît ainsi que l'écrivain n'inscrit pas seulement la problématique de la frontière héritée de l'histoire coloniale dans son œuvre, mais en propose la contestation, fort de l'assise historique, politique et identitaire culturelle du symbolisme de ce roman.

Si dans l'œuvre de l'écrivain Félix Couchoro (1900-1968), dont les ascendances fon, du Bénin, et yorouba, du Nigéria (Ricard, 1987 : 20), l'inscrivent dans la grande aire culturelle ewe, en Afrique de l'Ouest, c'est dans la concrétion « moderne » puis post-coloniale de cette aire culturelle, notamment dans les espaces nationaux du Togo et du Ghana, que le discours de l'écrivain se fait militant, anti-colonialiste et anti-frontière politique ; c'est également dans un avant-propos inédit du roman *Amour de féticheuse au Togo*, tel que le rapporte Alain Ricard, que l'écrivain précise les composantes culturelles de cet espace transnational, c'est-à-dire transfrontalier, ewe :

*Les Ewe du Ghana et du Togo, ce sont les Anlo[n]s, les Bè, les Ouatchi (Nuatchi). Les Ewe du Dahomey comprennent les Hulas (Grand-Popo), les Fons (Abomey, Athieme, Ouidah), le Pedahs, les Adjas [...], les Gous (Porto Novo). C'est ainsi que les dialectes suivants ont une origine commune : l'ewe, l'anlo[n], le ghen (mina), le fon, le hula, le pedah, le gou. Tous les groupes ethniques ainsi nommés parlent la même langue, avec maintes variantes, mais se comprennent facilement, parce qu'ayant une souche commune : le peuple ewe.* (Ricard, 1987 : 47-48)

Chez cet écrivain, qui participe aussi des premières générations du fait littéraire francophone en Afrique mais dont l'œuvre ne sera devenue disponible qu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle dans son intégralité, la question de la frontière demeure intimement liée à la question historique coloniale. Il s'agit notamment, dans son œuvre, d'infirmer l'héritage colonial de la frontière politique en Afrique. Dans la particularité de cette œuvre, enfin, c'est la région culturelle, au sens humain et non administratif, qui fonde ainsi la pertinence de son discours sur l'espace collectif. L'analyse proposée ici de l'articulation de ce refus de la frontière politique se fonde sur l'une des œuvres de l'écrivain où se mettent en scène les divers mécanismes discursifs et narratifs lui permettant de rappeler l'unité régionale culturelle remise en cause par l'histoire coloniale. Il s'agit du roman *Ici-bas, tout se paie*, qu'il rédige dans l'après-indépendance, en 1963, et qui sera d'abord publié en feuilletons dans les pages du quotidien national togolais, *Togo-Presse*, entre 1967 et 1968, avant sa réédition en 2005 dans les *Œuvres complètes* de l'écrivain.

Dans les postulats théoriques et méthodologiques de la perspective postcoloniale retenue pour l'étude, l'écriture littéraire est le lieu d'expression ou de matérialisation du rapport discursif entre la voix de l'écrivain et le contexte référentiel de l'œuvre tel que ce contexte est déterminé par le fait colonial. Pour Jean-Marc Moura qui présente ainsi

les écritures « postcoloniales », en reprenant Ashcroft, Griffiths et Tiffin (1989) :

Ce que ces littératures ont en commun au-delà des spécificités régionales, est d'avoir émergé dans leur forme présente de l'expérience de la colonisation et de s'être affirmées en mettant l'accent sur la tension avec le pouvoir colonial, et en insistant sur leurs différences par rapport aux assertions du centre impérial. (Moura, 1999 : 5)

La présentation du roman *Ici-bas, tout se paie*, dans la problématique de son écriture de la frontière, permet d'envisager la pertinence postcoloniale de cette écriture dans laquelle devient intelligible le refus de la frontière politique chez l'écrivain.

### LA FRONTIÈRE DANS *ICI-BAS, TOUT SE PAIE*

Dans l'« énigme policière », dont il est constitué, l'écrivain préférant cette caractérisation à celle de « roman policier » (2005b : 667), *Ici-bas, tout se paie* évoque l'histoire de Bob Kweshie, un contrebandier sur la frontière entre le territoire colonial français du Togo et celui, anglais, du Ghana durant les années 1940 (2005b : 671). Aux côtés des deux femmes avec qui se noue l'intrigue dont il est la figure principale, Bob Kweshie devient un criminel, non par l'exercice de ses activités de contrebandier inter-frontalier, mais dans le meurtre de l'agent douanier chargé de l'enquête sur ses activités. Si la complicité de l'une de ces deux femmes, sa première concubine, Léontine Adjoa, aura été déterminante dans l'enquête ouverte contre lui à la suite du meurtre, c'est dans la complicité avec la seconde, sa concubine également, Ruth Akwa, qu'il trouve la mort, en essayant d'échapper à son arrestation, dans les suites de l'enquête judiciaire.

Pour Félix Couchoro, le roman et l'histoire de ce personnage permettent d'indiquer l'inadéquation du système judiciaire ou de la « loi »<sup>1</sup> moderne, devant la collusion du fait politique et des impératifs géopolitiques propre à la modernité et telle qu'exprimée dans les questions de territoire et de frontière inhérentes à l'exemple qu'en constitue l'espace colonial. Dans cette distinction, pour le roman, entre le crime que constitue le meurtre, mais qui devient susceptible d'impunité devant l'impératif de la frontière où s'est produit le crime, et la sanction de la Nature que l'écrivain propose à ce crime par la mort du

---

<sup>1</sup> Pour reprendre la caractérisation qu'en propose l'écrivain, et qu'il oppose aux lois de la nature.

personnage, c'est une critique que produit l'écrivain à l'encontre du système de distinctions juridiques fondées sur les allégeances politiques dont se fait porteuse la frontière coloniale, de même qu'une critique de la frontière territoriale elle-même. Il faut préciser que la frontière coloniale en Afrique aura été le résultat de tractations entre pays européens durant la Conférence de Berlin des années 1884 et 1885. Dans le roman, le crime ne peut donc être constaté parce que situé entre la zone française et la zone anglaise coloniales, la victime étant un agent du territoire colonial français se trouvant en mission d'enquête sur le territoire colonial anglais mais sans l'autorisation des responsables administratifs de ce territoire colonial anglais. Dans de telles circonstances, son meurtre ne peut que passer sous silence pour l'administration de tutelle. L'écrivain ouvre ainsi la perspective que le meurtrier, le sachant, ne puisse qu'en profiter :

Le drame du « cadavre sur la route », vu dans la perspective d'au-delà de la frontière de deux territoires voisins, avait quelque analogie avec le proverbe du « Chat qui dort ». Il fallait éviter de l'éveiller.

Le meurtrier – si meurtre il y avait – avait sans doute épiluché tous les aspects du problème sous revue et pouvait jouer dessus. (2005b : 694)

Dans le roman, si pour le narrateur, la fraude douanière constitue un délit visé par le code civil (2005b : 726) et le crime de meurtre, lui, ne peut être puni pour des raisons de géopolitique, il revient à la Nature de sanctionner ce qui constitue alors un crime contre elle ou contre la vie. L'écrivain en propose la récapitulation à la fin de l'épilogue du roman :

Les lois de la nature demeurent immuables.

Bob, pour deux barillets de poudre de traite et deux mille francs CFA de commission à râtisser dessus, tua un homme. En compagnie de Ruth Akwa.

Quelques mois après, tous deux mouraient, dans les flammes monstrueuses copieusement nourries par deux barillets de poudre de traite, à la suite de l'explosion du réservoir d'essence de pétrole éventré par le choc de leur véhicule contre l'arbre du chemin.

Souvent, le destin vient présenter ces sanglantes factures, plus tôt qu'on ne le croit. À considérer les péripéties du drame sous revue, on eût dit qu'à l'instant même où Bob commettait ce crime, il se mit à tisser les mailles du filet où il tomberait, pour subir la punition de son crime.

Le Béret basque, mystérieux fil d'Ariane conducteur du destin vengeur.

Et, en fin de lecture, une seule formule devra monter aux lèvres de tout lecteur ou de toute lectrice ayant le sens de l'humain, le sens de la justice, la formule figurant à l'orée de ce roman policier : *Ici-bas, tout se paie.* (2005b : 728-729)

Par-delà la justice de la Nature, ou du Destin, sur ce cas de crime, c'est, en somme, l'appel à la même justice que pose l'écriture sur le crime que constitue pour sa part la question de la frontière coloniale, si l'on admet que le lecteur aura été témoin, dans le roman, de la « complaisance » du narrateur envers les activités de contrebande du personnage principal. C'est en cela que se comprend, par exemple, l'une des scènes du roman où le personnage réussit à déjouer une perquisition surprise des services douaniers en son domicile. Pour le narrateur, en effet, l'échec de cette perquisition agréait le souhait populaire, au point d'en appeler à la connivence du lecteur, les voisins du personnage, précise-t-il, étant « sympathiques » de ses activités à l'encontre de la loi :

En quelques foulées rapides, Kweshie alla quérir chez un voisin une échelle, ayant eu soin de dire tout bas à Ruth d'avoir à l'œil ces messieurs et de rester sur leurs talons. Il put alors voir qu'à chaque pas de porte, sur sa rue, des groupes de curieux attendaient le résultat de cette opération ; groupes évidemment sympathiques pour la plupart : Bob était la chance des revendeuses pauvres de ce quartier, à qui il rendait maints services que l'on devine. (2005b : 681)

C'était aussi l'occasion pour l'écrivain de rappeler l'incongruité de la frontière qui sépare de fait un territoire culturel dont il revendique l'unité dans son œuvre littéraire comme dans son militantisme politique.

## L'ŒUVRE CONTRE LA FRONTIÈRE

Dans leur réflexion sur l'écriture de la frontière, Nathalie Martinière et Sophie Le Ménahèze (2003) rappellent la propension du fait littéraire à la contestation de la frontière. Si, pour elles, en effet, la frontière dans son acception moderne ne se comprend que dans le sens du territoire à protéger, ou à défendre, c'est à ce titre qu'elle fait l'objet du discours ou de la démarche de contestation que lui appose l'écriture littéraire, c'est-à-dire en tant qu'espace « stratégique » :

De cet espace stratégique et équivoque qu'est la frontière – car il est à la fois clôture et ouverture – il est naturel que la littérature s'empare et qu'elle s'efforce de le représenter. Or on observe que cette idée de frontière, à l'aube du romantisme, trouve un démenti, en termes moins politiques que poétiques, comme si, sitôt née, elle devait se voir débordée. La frontière est un espace à préserver, à surveiller, et, simultanément, un appel irrésistible au franchissement. (2003 : 8)

S'il s'agit ponctuellement, ici, de l'espace frontalier politique, ou même normatif, dans son extension épistémologique (de genres, d'esthétiques, etc.), c'est à ce titre qu'il fait l'objet de contestation chez

Félix Couchoro, et, cela, moins pour sa signification d'*espace-limite* que pour sa signification historique. Si pour N. Martinière et S. Le Ménahèze, également, la frontière aura participé de la constitution de l'idée de la nation, dans l'histoire de la France, l'analogie avec l'appréhension qu'en propose Félix Couchoro l'inscrit cependant en antinomie à l'intégrité territoriale de la collectivité. L'évocation de la frontière dans le roman *Ici-bas, tout se paie* et la nécessité de sa transgression inférée par l'écriture, renvoient de la sorte à l'histoire du partage territorial colonial du continent africain, lequel partage aura abouti à la création d'entités géographiques et politiques qui sont en porte-à-faux avec les espaces culturels précoloniaux et leurs couvertures géographiques sur le continent. Le compte rendu historique des circonstances ponctuelles de ce partage, par le biais de ce qui constitue désormais la « Conférence de Berlin », en donne la mesure dans son arbitraire, mais aussi dans son « intimité » de coulisse politicienne européenne.

À l'origine, en effet, une simple conférence entre pays européens détenteurs de territoires coloniaux sur le continent africain, la rencontre qui se tient à priori à Berlin, mais aussi dans diverses capitales européennes entre la fin de l'année 1884 et le début de l'année suivante, se révèle rapidement comme le lieu où se sont dessinés les contours de l'histoire coloniale et post-coloniale de l'Afrique telle qu'elle est connue aujourd'hui. Pour la population européenne elle-même et en général, l'entreprise coloniale ne fut pas le centre des préoccupations, rappelle Marc Angenot dans *1889 : un état du discours social* (1989) :

On est en 1889 en plein « partage de l'Afrique », avec les tiraillements entre puissances européennes qu'engendre ce partage. La « fièvre de l'expansion coloniale » a gagné les gouvernements et cependant la propagande colonialiste n'apparaît pas en France comme une conséquence naturelle de l'esprit patriotique. Elle a quelques idéologues attirés, elle dispose d'un réseau de publications économiques ou militaires, mais en de nombreux secteurs elle rencontre l'indifférence et plus souvent une vive hostilité. (1989 : 301)

C'est au contraire pour les classes dirigeantes, dans le cas de la France par exemple, que la conquête des « terres lointaines », en Afrique, en Asie, en Amérique du sud ou en Amérique centrale, constituait autant une preuve de la supériorité de la « race », que le terrain d'aguerrissement des futurs « dirigeants » du monde « civilisé » :

Les idéologues coloniaux, explorateurs, militaires, ingénieurs, administrateurs [...] contribuent à la mise en place d'une grande épopée

collective où l'idée d'une destinée, d'une vocation coloniale de la France est lyriquement affirmée au milieu de développements sur les possibilités de commerce, d'expansion, de civilisation, en des récits d'exploration plein d'*exempla* roboratifs d'héroïsme militaire, de descriptions de paysages grandioses, de mœurs étranges et de perspectives épiques. On fait l'histoire de la « pénétration », on narre les progrès accomplis, la reconnaissance des « populations pacifiées », leur pittoresque et leur enfantine barbarie (avec parfois des révoltes et des massacres embarrassants à expliquer). [...] Il n'est question que d'« ouvrir à la civilisation », d'« apporter le flambeau de la civilisation » là où règnent l'esclavage, la barbarie, le fanatisme, de « faire jouir des bienfaits de la civilisation » des populations vagues et plurielles qui seront « un jour » reconnaissantes si elles ne sont conquises d'emblée par de telles perspectives. (Angenot, 1989 : 304-306)

Sur le terrain, c'est dans le pays guin, au sud-est du Togo actuel et partie intégrante de l'espace transnational ewe, que se ressentent plus spécifiquement sans doute les termes de cette conférence historique du fait colonial européen. Ainsi, dans ces échos de la Conférence de Berlin au pays guin, le *Grand Livre de Lolame* constitue, d'après les historiens (Jones, 2001), une des sources les plus remarquables sur les tractations qui ont marqué l'implantation progressive des pays européens en Afrique. Pour Adam Jones, notamment :

De façon conventionnelle, les comptes rendus présentés sur le « partage de l'Afrique » qui a eu lieu au milieu des années 1880 ont tendance à se focaliser sur la scène diplomatique européenne et sur les actions de « résistance » relativement rares des Africains. C'est rarement que nous découvrons un compte rendu détaillé de la signification que revêt pour les Africains en tant qu'individus le fait d'être transformés, presque du jour au lendemain, en sujets coloniaux. [...]

Les Lawson d'Aneho constituent un cas presque unique. Grâce à leur Grand Livre de Lolame nous pouvons les suivre semaine après semaine au fil de ces événements. Écrit en anglais et couvrant la période allant de 1806 à 1973, le Grand Livre contient au total 716 documents pour la plupart des lettres rédigées ou reçues par le responsable du clan Lawson. (2001 : 137)

Dans ce *Grand Livre de Lolame*, apparaissent en l'occurrence les rivalités entre individus, familles et clans, si l'on se situe du côté des Africains, mais aussi les connivences entre pays européens au cœur de l'instauration des régimes coloniaux :

Dans la diplomatie du milieu des années 1880, on peut dire que les Lawson sont tombés entre trois trônes : alors qu'ils fondaient leurs espoirs sur la Grande Bretagne, le pays colonisateur avec lequel ils ont eu [les]

relations les plus longues et les plus intenses, ils ont essayé depuis le début de 1884 de s'aménager une porte de sortie par rapport à l'Allemagne et à la France. [...]

Leur position vis-à-vis de Glidji<sup>2</sup> à la fin des années 1870 et au début des années 1880 semble avoir été hautement ambivalente : alors que certains pouvaient estimer que Glidji avait « toujours » été la suprême source d'autorité, les Lawson pouvaient, avec quelques raisons, mettre en exergue des événements historiques remontant aux années 1820 et au cours desquels ils ont joui *de facto* d'une certaine marge d'autonomie. (Jones, 2001 : 157)

Du fait de son rapport économique et, dans une certaine mesure, culturelle de longue date avec les pays européens présents sur la côte ouest africaine<sup>3</sup>, le pays guin se sera aussi trouvé très tôt impliqué dans les incidents ayant conduit à la tenue de la Conférence de Berlin en 1884, puis rapidement ensuite, à ses conséquences politiques, comme sur le reste du continent africain. En février 1884 puis en juillet de la même année, le pays guin devenait officiellement un protectorat allemand, dans un contexte de rivalités coloniales où plusieurs alliances européennes et locales s'en disputaient le contrôle. De tels différends participent du contexte général à l'origine de la tenue de la rencontre de Berlin. Celle-ci aura également entériné, à sa clôture en 1885, le traité allemand de protectorat signé plus tôt, en 1884, avec des chefs locaux du pays guin, et modifié de fond en comble l'histoire sociale et politique de la région (Sebald, 2001). Elle aura surtout installé, de ce fait, les conditions particulières d'une colonisation par rapport à laquelle s'énonce et se comprend la résistance anticolonialiste de Félix Couchoro.

---

<sup>2</sup> Capitale historique du pays Guin. Voici ce que Félix Couchoro en dit dans un de ses autres romans, *Pauvre Alexandrine* (2005a) : « Le cadre de ce roman se situe dans la ville historique de Glidji. Pas très loin d'Anecho ! / Tout comme les ressacs de la mer construisent les hautes falaises de sable ou de grès, les ressacs des migrations humaines qui ont édifié, à travers les âges, l'habitat des peuples du Togo, ont semé le long du littoral de ce pays, des localités aux noms pleins de souvenirs : Bè... Baguidah... Anecho... Glidji... Mais Glidji ne perd rien pour avoir été cité le dernier ; entre cette ville et Anecho, coulent deux rivières aux eaux calmes et poissonneuses. » (2005a : 597)

<sup>3</sup> Un rapport qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, suivant le compte qu'en fournit également N. L. Gayibor dans son étude, « Origines et formation du Genyi » (2001), laquelle étude débute par les considérations ci-après : « Le Genyi [Apocope de Genyigban, la terre des Guin, NdA] est le royaume de Glidji fondé par les Guin à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur un territoire s'étendant en longueur d'Aflao [Ghana actuel] à l'ouest au Mono [frontière Togo-Bénin actuels] à l'est. Dans quelles conditions cet État vit-il le jour et quels furent les moments essentiels de son évolution au cours de la période précoloniale ? Telles sont les interrogations auxquelles nous essayerons de répondre à travers la présente étude ». (2001 : 19)



L'espace ewe, ou guin-ewe, comme il est appelé également, au cœur de la pertinence discursive de l'ensemble de l'œuvre de Félix Couchoro constitue donc un exemple de ce partage colonial et de son arbitraire. Le discours littéraire chez Félix Couchoro s'en revendique, tout comme s'en était revendiqué le nationalisme « ewe » à partir duquel aura été entrepris le processus de décolonisation du Togo actuel. C'est aussi dans le cadre de ce nationalisme « ewe » que se comprend le symbolisme du discours sur la frontière dans *Ici-bas, tout se paie*. Si, de ce point de vue, et du point de vue historique, un tel nationalisme aura proposé dans sa plate-forme politique la réunification des territoires culturels des Ewe tels que ces territoires, dans le seul cas du Togo, auront également fait l'objet de partage entre la France et l'Angleterre à la fin de la première guerre mondiale, c'est la perspective de l'unification de cet espace culturel ewe qui donne sens à la « sympathie » que l'écrivain installe entre son personnage et le public local dans le roman, quand bien même ce personnage demeure, aux yeux de la « loi », une figure d'infraction de la frontière. La contestation symbolique de la frontière ne peut dès lors qu'ouvrir la voie au principe de la reconstitution de la « région culturelle » ewe ainsi convoquée, et cela, en tant qu'« horizon » ou « extension » (Martinière et Le Ménahèze, 2003) de la pertinence sémiotique de l'écriture :

La polysémie de la notion [de frontière], perceptible à travers ces quelques exemples, ne rend pourtant pas pleinement compte de son caractère très prolifique. Cette fécondité est comparable à celle d'autres termes/notions également empruntés métaphoriquement au domaine de l'espace : qu'on songe aux pouvoirs évocateurs en français de mots tels que « paysage » ou « horizon ». Ce dernier terme intéresse particulièrement notre étude, dont il rejoint certaines perspectives dans la mesure où, comme « frontière », le mot a vu sa signification se transformer. Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, il renvoie à un principe de clôture. Ainsi dans l'*Encyclopédie*, il est défini de la façon suivante : « Ce mot est purement grec, & signifie à la lettre *finissant* ou *bornant* la vue ». On est ici encore bien loin du sens moderne qui pourtant commence à se faire jour et voit l'horizon se transformer en principe d'ouverture. Michel Collot a montré qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle « l'horizon cesse d'être l'endroit où se termine notre vue pour être chargé de valeurs d'extension » [Collot, 1988 : 35]. (Martinière et Le Ménahèze, 2003 : 9)

C'est en cela par ailleurs que la « région culturelle » ewe ainsi convoquée dans l'écriture de Félix Couchoro devient la pierre d'achoppement de l'histoire coloniale dont il est question, en somme, chez l'écrivain, comme il le rappelait dans son essai, *Union et réconciliation nationales I* :

D'une part, un système colonialiste, se trouvant fort mal à l'aise dans ses petits souliers, greffé qu'il était sur un mandat de tutelle contrôlée, mais décidé à ne rien changer à ses structures, à intégrer la pupille dans l'ensemble impérial appelé *Union française* ; de l'autre, un groupe de froids politiciens, courageux et têtus, désireux de voir venir un changement qui mette fin aux souffrances d'un peuple, le peuple ewe, et ayant lancé dans cette optique, comme on lance une sonde, le problème épineux de l'unification, pour déboucher, quatre ans après, sur les revendications visant l'indépendance et la souveraineté nationales. Et, douze ans durant, ces politiciens conservaient la confiance et l'appui de la majorité de leurs concitoyens. (2006 : 112)

Pour Félix Couchoro, la levée *définitive* – et le terme prend toute sa valeur perlocutoire ici – de la frontière politique ne peut qu'être la sanction de la Nature contre le fait historique qui l'aura générée. L'œuvre de l'écrivain, et particulièrement le roman retenu pour l'étude, on l'aura compris, ne conteste plus seulement la frontière, elle lui appose une sanction.

---

## Ouvrages cités

- ANGENOT, Marc. 1989. *1889. Un état du Discours Social*, Longueuil (Québec) : Le Préambule.
- ASHCROFT, Bill ; Gareth GRIFFITHS and Helen TIFFIN. 1989. *The Empire Writes Back. Theory and Practices in Post-Colonial Literatures*. London : Routledge.
- COLLOT, Michel. 1988. *L'Horizon fabuleux*. Paris : José Corti.
- COUCHORO, Félix. 2005a. *Pauvre Alexandrine* [1963]. *Œuvres complètes, Tome 1. Romans*. London, ON : Mestengo Press. 595-664.
- . 2005b. *Ici-bas, tout se paie* [1963]. *Œuvres complètes, Tome 1. Romans*. London, ON : Mestengo Press. 665-729.
- . 2006. *Union et réconciliation nationales I* [1963]. *Œuvres Complètes, Tome 3. Inédits*, London, ON : Mestengo Press. 109-160.
- JONES, Adam. 2001. « Entre trois trônes : les Lawson, leurs rivaux et les Européens de 1869 à 1885 ». N. L. GAYIBOR. *Le Tricentenaire d'Aneho et du pays Guin. Volume 1 : À l'écoute de l'Histoire*. Lomé : Presses de l'Université du Bénin. 137-158.
- GAYIBOR, Nicoué L. 2001. « Origines et formation du Genyi ». *Le Tricentenaire d'Aneho et du pays Guin. Volume 1 : À l'écoute de l'Histoire*. Lomé : Presses de l'Université du Bénin. 19-32.
- MARTINIÈRE, Nathalie ; Sophie LE MÉNAHÈZE. 2003. *Écrire la frontière*. Limoges : Presses Universitaires de Limoges.
- MOURA, Jean-Marc. 1999. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RICARD, Alain. 1987. *Naissance du roman africain, Félix Couchoro (1900-1968)*. Paris : Présence Africaine.
- SEBALD, Peter. 2001. « Aneho : 1884-1914 ». N. L. GAYIBOR. *Le Tricentenaire d'Aneho et du pays Guin. Volume 1 : À l'écoute de l'Histoire*. Lomé : Presses de l'Université du Bénin. 235-276.